

# DROIT CIVIL EXPLIQUÉ.

---

DES

## PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES

OU

### COMMENTAIRE

DU TITRE XVIII DU LIVRE III DU CODE NAPOLÉON,

**PAR M. TROPLONG,**

PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE CASSATION,

Membre de l'Institut, Grand-Officier de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

OUVRAGE QUI FAIT SUITE A CELUI DE M. TOULLIER,  
MAIS DANS LEQUEL ON A ADOPTÉ LA FORME PLUS COMMUNE DU COMMENTAIRE.

CINQUIÈME ÉDITION,

AUGMENTÉE DE LA DISCUSSION DES QUESTIONS IMPORTANTES QUI ONT ÉTÉ RÉSOUES  
PAR LA JURISPRUDENCE INTERVENUE DEPUIS 1835 JUSQU'A CE JOUR.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

CHARLES HINGRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
20, RUE DES MARAIS-SAINT-GERMAIN.

—  
1854

---

Paris, imprimerie de Wittersheim, 8, rue Montmorency.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE 3<sup>e</sup> VOLUME.

---

CHAPITRE IV.	Pages.
§. Du mode de l'inscription des privilèges et hypothèques. . . . .	1
§. Du délai accordé pour s'inscrire. . . . .	4
§. De l'influence de la faillite, de l'acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire, et de la vacance de la succession sur le droit de s'inscrire. . . . .	6
§. De la concurrence entre créanciers qui s'inscrivent le même jour. . . . .	54
§. Des formalités de l'inscription. . . . .	56
§. De l'inscription comme moyen de conserver les intérêts d'une créance hypothécaire. . . . .	150
§. Des formalités de l'inscription des hypothèques purement légales. . . . .	158
§. Du renouvellement décennal des inscriptions. . . . .	162
§. Des frais d'inscriptions. . . . .	225
§. Des actions auxquelles les inscriptions donnent lieu. . . . .	228
CHAPITRE V.	
§. De la radiation et réduction des hypothèques. . . . .	256
§. Du concours des hypothèques générales avec les hypothèques spéciales. . . . .	260
CHAPITRE VI.	
§. De l'effet des privilèges et hypothèques contre les tiers détenteurs. . . . .	305

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.